

---

## **Ouverture du 12<sup>ème</sup> congrès VASCO de l'Association de chirurgie thoracique et vasculaire de l'océan Indien**

Allocution du Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

---

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite tout d'abord remercier les organisateurs du 12<sup>ème</sup> Congrès de l'Association de chirurgie thoracique et vasculaire de l'océan Indien pour l'invitation qui m'est faite d'ouvrir votre colloque au nom de la Commission de l'océan Indien. J'y vois le signe encourageant du rapprochement de la Commission de l'océan Indien avec les associations de professionnels dans le domaine de la santé publique qui s'est affirmé comme l'un des secteurs emblématiques de la coopération régionale que nous animons au nom de nos Etats membres.

Peut-être est-il utile que je débute mon propos par un bref rappel de ce qu'est la Commission de l'océan Indien.

Elle est d'abord l'expression d'une solidarité naturelle entre nos îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, la traduction institutionnelle d'une volonté politique de coopérer dans des domaines où l'action collective est le plus sûr moyen d'atteindre des résultats. Depuis sa naissance au début des années 1980, notre organisation s'est enracinée dans le paysage diplomatique régionale au point de devenir une institution de coopération de référence qui intervient dans un large éventail de secteurs. La COI a piloté plus d'une cinquantaine de projets de coopération dans les domaines de l'environnement et du climat, des pêches, de la sécurité maritime, de la connectivité, de la promotion de l'égalité femmes-hommes, de l'entrepreneuriat, de la culture et, bien entendu, de la santé.

Je précise ici que l'action régionale en santé publique portée par la COI ne figurait pas dans les missions premières de l'organisation lors de sa création. C'est en 2007, après la crise de l'épidémie du Chikungunya, que les ministres de la Santé de nos Etats membres ont proposé que la COI intervienne dans ce secteur.

Deux ans plus tard, nous lançons avec le soutien de l'Agence française de développement le premier projet régional en santé baptisé R.S.I.E. pour Réseau de surveillance et d'investigation épidémiologique. En l'espace d'une décennie, ce cycle de projet, qui en est à sa quatrième phase et auquel participe aujourd'hui l'Union européenne aux côtés de l'AFD, a permis de créer un mécanisme emblématique de notre coopération qui mobilise plus de 300 professionnels en santé humaine, animale et environnementale de nos Etats membres et des institutions de référence : c'est le réseau régional de Surveillance des épidémies et de gestion des alertes, plus connu comme le SEGA – One Health.

Ce réseau a démontré son efficacité en appui aux Etats membres tant dans la prévention, la surveillance et la riposte face aux épidémies que dans la formation d'épidémiologistes de terrain, le renforcement des capacités techniques et matérielles des administrations nationales, l'innovation technologique ou encore l'échange d'informations.

Depuis l'apparition de la Covid-19 dans notre région, notre réseau SEGA – One Health a démontré toute son utilité et sa pertinence dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan régional de riposte coordonné par notre unité de veille sanitaire. Ce plan de riposte a

permis, entre autres, de doter nos Etats membres en matériels de surveillance, de prise en charge et de diagnostic ainsi qu'en équipements de protection pour un montant total de 4,5 millions d'euros. Dans le même temps, notre unité de veille sanitaire et notre réseau SEGA – One Health ont répondu présents sur les autres fronts de la fièvre de la Vallée du Rift, de la fièvre aphteuse ou encore de la formation en épidémiologie de terrain dont les formats de courte durée seront complétés, dans le court-terme, de formats diplômants de niveau Master

Mesdames, Messieurs,

La valeur ajoutée du réseau SEGA – One Health, c'est qu'il est dynamique, qu'il s'adapte aux évolutions de notre Temps.

C'est donc tout naturellement que le réseau SEGA – One Health est appelé à amplifier son action dans deux domaines :

- Le lien entre changement climatique et santé ;
- Et la prise en compte des maladies non-transmissibles dans le portefeuille d'activités du réseau.

Vous me permettez ici de m'appesantir sur ces deux éléments.

Le dérèglement climatique, d'abord, constitue une menace grandissante pour la santé publique et animale et modifie la façon dont nous devons envisager la protection des populations vulnérables. Il contribue à alourdir la charge mondiale de morbidité. D'ores et déjà, le constat est alarmant. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le changement climatique est responsable d'au moins 150 000 décès par an, chiffre qui devrait doubler d'ici à 2030. Parmi les conséquences graves dues au réchauffement climatique, on peut citer l'expansion géographique des maladies infectieuses, notamment les maladies vectorielles, mais aussi les risques accrus d'épidémie dans les périodes post-catastrophes ou encore de maladies non infectieuses comme les maladies respiratoires, les maladies cardiovasculaires ou les impacts sur la santé mentale.

Ensuite, pour ce qui est des maladies non-transmissibles, force est de constater que nos territoires font face, pour certaines maladies, à des taux de prévalence inquiétants qui en font d'authentiques enjeux de santé publique. Je pense ici au diabète, dont le taux de prévalence dépasse ici à Maurice les 20% et qui est la première cause des maladies rétinienne. Je pense aussi à l'hypertension qui touche 25% de la population comorienne, à la surcharge pondérale qui affecte 39% des Comoriens et 27% des adolescents seychellois. Ces tendances se traduisent par une augmentation des risques de maladies cardio-vasculaires dans nos territoires.

Ces maladies non-transmissibles, dans un contexte tendu par la Covid-19, doivent d'autant plus intégrer les champs d'intervention du réseau SEGA – One Health que ces maladies sont justement les fameuses « comorbidités » qui font grimper la létalité de la Covid-19 au sein de certains groupes d'individus.

C'est donc avec raison que, pour la première fois, les maladies non transmissibles ont été intégrées dans les thématiques traitées par le réseau SEGA - One Health lors la réunion de son comité technique régional, avec un atelier spécifique sur le sujet réunissant des experts des États membres le 25 octobre dernier. Les maladies cardio-vasculaires font partie des

quatre priorités qui ont émergées de cet atelier, avec le diabète, les cancers et les maladies respiratoires.

Le contexte sanitaire régional et l'importance que nous donnons à une approche collective pour la santé expliquent pourquoi j'ai immédiatement répondu positivement à l'invitation de votre Association. Les collaborations sont indispensables à la construction de réponses adaptées en faveur de la santé publique dans nos îles. A la suite du comité technique régional du 25 octobre dernier, la COI va mobiliser dès ce mois-ci un expert court-terme pour évaluer l'état des maladies non transmissibles dans la région, pour les hiérarchiser, et surtout pour identifier les complémentarités entre les États membres et les pistes de collaboration.

Le programme étoffé de votre congrès touche de nombreuses thématiques qui sont les nôtres et il me semble qu'un dialogue avec nos experts de l'Unité de veille sanitaire et les professionnels du réseau SEGA – One Health de la COI enclencherait une dynamique vertueuse permettant de renforcer nos capacités de prévention, de surveillance et de prise en charge des maladies non-transmissibles. Aussi, je demanderai que cette mission d'expertise que nous déployons, s'approche de vous pour un dialogue avec des membres de votre association et d'autres associations similaires travaillant dans le domaine des maladies non-transmissibles, afin de discuter sur les actions collaboratives possibles dans le cadre de notre coopération régionale. Le réseau SEGA – One Health est un outil au service de nos Etats membres qui doit aussi bénéficier de l'expertise et de l'expérience des associations professionnelles telle que la vôtre. Vos avis éclairés pourraient utilement nourrir notre réflexion et nos manières de faire.

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite associer à notre action en santé publique nos partenaires, l'Agence française de développement et l'Union européenne. C'est grâce à leur appui que la COI anime depuis plus d'une décennie une coopération en santé qui continue de s'amplifier et qui suscite un intérêt grandissant de la part de l'OMS, de l'OIE et de l'Union africaine, notamment du Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies. Je forme le vœu que nous puissions compter parmi les partenaires du réseau SEGA – One Health des associations professionnelles telle que la vôtre.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent congrès en espérant qu'il contribuera utilement à votre activité et qu'il ouvrira un dialogue fructueux avec la COI.

Je vous remercie de votre aimable attention et j'ai l'honneur de déclarer ouvert le 12<sup>ème</sup> Congrès VASCO de l'Association de chirurgie thoracique et vasculaire de l'océan Indien.